

Une pépinière à la crèche au multi-accueil des Blagis

DES BEBES ET
DES PLANTES
QUI GRANDISSENT
ENSEMBLE



1 Informations générales:

Porteur du projet : Ibtissame Akil

email : ibtissame.akil@yahoo.com

téléphone : 07 62 37 04 65

date de naissance : 24/05/1994

Lieu : 10/12 Rue du Dr Roux, 92330 Sceaux

Avec : Andrée De Backer (0671065973), Laura Kochayan, Christophe Domain, Frédéric Vabre

2 Résumé

La crèche des Blagis est un lieu de vie pour nos enfants qui y sont chouchoutés dans un espace adapté et contrôlé pour leur bien-être, leur développement et leur sécurité. Plusieurs étés, nous (des parents) avons constaté les fortes chaleurs et l'invasion de moustiques tigres.

Les plantes apportent de la fraîcheur et peuvent contribuer à réduire les nuisances des moustiques en renforçant la biodiversité. De plus l'accès à la nature est un principe de fixé dans la charte nationale d'accueil du jeune enfant¹ mais son application est limitée à la crèche des Blagis du fait que les espaces extérieurs sont totalement recouverts d'un sol amortissant coulé.

La directrice, Mme Yoldès Dajean et son équipe portent un projet de végétalisation des espaces extérieurs de la crèche. Notre projet participatif s'intègre dans cette dynamique d'autant qu'on a pu constater combien les enfants ont plaisir à rendre visite au potager du centre de loisir voisin (voir figure 4).

Nous proposons de soutenir le développement d'une pépinière à la crèche impliquant, dans la mesure de leur souhait, les parents, les accueillants, les enfants, la mairie et l'association Label-Vie (label Ecolo Crèche)².

Nous allierons l'utile au pédagogique et au poétique. Des graines d'arbres, arbustes ou buissons seront plantées chaque année avec l'arrivée des nouveaux bébés. Durant les 3 années de leur séjour à la crèche, ces petites plantes grandiront, les suivront de section en section et pourront rejoindre leur lieu de vie définitif au départ des enfants vers l'école maternelle. Ce lieu définitif pourra justement être l'école maternelle elle-même, le centre de loisir, un jardin ou un parc de la ville en fonction des opportunités qui naîtront de ce projet.

Nos petits pourraient retrouver leur noisetier, charme, orme, ... dans la haie champêtre de leur école ou un buisson de romarin, thym ou lavande dans un jardin ou un parc. Il est aussi possible de faire pousser des plantes grimpantes ou des lianes de kiwi, vigne ou glycine destinées à l'ombrage de la cour ou de la terrasse de la crèche elle-même si cela peut s'inscrire dans le projet de végétalisation de la crèche.

Objectif : renforcer et promouvoir la biodiversité ; favoriser l'accès à la nature essentielle à la santé des enfants, contribuer à la lutte contre les invasions de moustiques tigres ; s'adapter aux canicules, créer des liens sociaux et favoriser les échanges entre les habitants.

Ce projet est conforme au règlement du projet participatif renommé projet participatif à la transition écologique dans les thématiques santé, espaces verts biodiversité.

3 Description

Situation

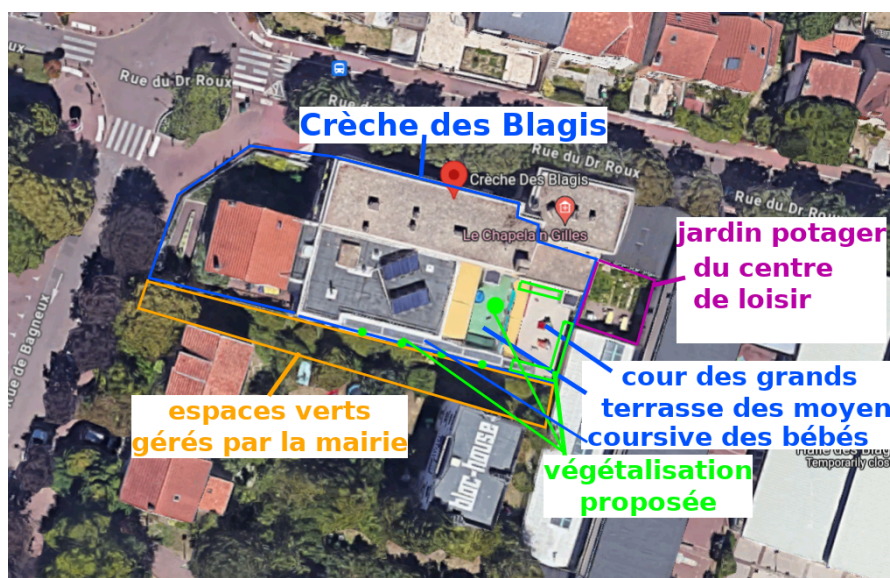
Le plan de la crèche est illustré ci-dessous. Elle est installée sur trois étages. Les bébés sont au 2ème étage et ont accès à une coursive. L'installation de jardinières est prévue et elles pourraient accueillir les petits plants de notre pépinière. Les moyens sont au 1^{er} étage et ont accès à une terrasse. On pourrait y mettre un bac de plantation dans lequel les petits arbustes et buissons pourraient grandir. Les grands sont au rez-de-chaussée et ont accès à une cour. Dans celle-ci l'accès à la pleine terre est possible ainsi que l'accueil de plantes plus matures pendant plusieurs années.

¹

https://solidarites.gouv.fr/sites/solidarite/files/2022-10/affiche_a3_-_la_charte_nationale_d_accueil_d_u_jeune_enfant.pdf

²

<https://label-vie.org/la-demarche/label-ecolo-creeche/>



plan de situation du projet. Bleu : limites de la crèche des Blagis ; vert : emplacement du projet ; mauve : jardin potager du centre de loisir visité par les enfants de la crèche ; orange : espace vert géré par la mairie.

Dynamique du projet

La Figure 1 est une photo de la crèche prise depuis la cour des « grands ». L'action principale demandée à la mairie dans le cadre de ce projet participatif consiste à désartificialiser une bande de sol dans cette cour. La cour est recouverte quasi entièrement d'un sol souple visible sur la Figure 2. La cour est entourée de mur sur 2 côtés et d'une grille vers un espace vert sur le 3ème (voir Figure 3). Le long des murs, une bande d'une largeur inférieure à 1 mètre pourrait être désartificialisée pour donner accès à la pleine terre. Sous l'escalier, une surface bétonnée de quelques mètres carrés pourrait l'être aussi (voir Figure 5 et 6). Ces trois endroits sont indiqués en vert sur la Figure 2. Les plantes en pleine terre résistent mieux pendant les chaleurs de l'été et la fermeture de la crèche.

Le projet bénéficierait d'achat de terreau et d'un bac potager pour les installations au 1^{er} et 2^{ème} étages.

Ensuite, les parents fourniront les graines ou petits plants ainsi que l'aide pour planter et entretenir en collaboration avec les accueillants et la directrice. Les parents seront aussi en interaction avec les agents municipaux concernant le choix des espèces. Les échanges de graines et de plants sont de plus en plus facile grâce à des associations comme HomoPlantus³ par exemple.

Historique du projet

Une pépinière et une crèche, c'est une association naturelle. Comme nos enfants à la crèche, les plantes d'une pépinière grandissent grâce aux soins attentifs, avant de poursuivre leur chemin de vie.

Ce projet est né de la prise de conscience de l'effort que nous pouvons faire collectivement pour soutenir la biodiversité en ville. De nombreux projets proposent l'installation de nichoirs⁴ ou des points de nourrissage pour les oiseaux. Pourtant cela ne suffit pas. Il faut augmenter la présence de plantes et renforcer la biodiversité. L'agence régionale de la biodiversité met à

³ <https://www.homoplantus.com/>

⁴ <https://participons.bourg-la-reine.fr/actualite/28/13-un-abri-a-chauve-souris-dans-votre-jardin.htm>

disposition un document intitulé « Pour favoriser la biodiversité, plantons local en île de France » qui est une source d'inspiration conséquente⁵.

Deuxièmement, les invasions de moustiques sont aussi dues à l'effondrement des populations d'oiseaux, lié à la disparition de leurs lieux de vie et des insectes dont ils se nourrissent. En ville les espaces naturels sont fragmentés et même de petits espaces sont importants pour créer des couloirs et contribuer à une sorte de mosaïque⁶. Un petit coin de nature est d'autant plus sain qu'il accueille une diversité végétale permettant de nourrir toute l'année, les insectes et les oiseaux qui le fréquentent⁷. Ainsi, nous avons entendu la remarque faite sur le terrain longeant la crèche (voir Figure 6) et dont la diversité végétale peut-être considérablement augmentée comme illustré sur la Figure 7.

Notre pépinière aura aussi pour vocation de proposer des plantes grimpantes pour des supports adaptés à l'ombrage des cours, chemins et allées comme cet arbre à kiwi (Figure 8) et les belles structures de la place Etienne Choiseul à Montigny le Bretonneux (Figure 9)

Nous avons aussi été marqués par la gestion de l'invasion des pucerons menaçants l'allée d'Honneur (alignement de platanes) au Domaine de Sceaux⁸. Le Département et les jardiniers ont patiemment et sagement remplacé l'usage de produits chimiques pesticides par une haie bio-fonctionnelle, constituée d'une douzaine d'arbustes accueillants pour la faune auxiliaire (sureau, noisetier, viorne, charme, myrtille, cornouiller...).

- Pourquoi pas mener la lutte contre les moustiques de la même façon ? Avec patience, persévérance, en observant, en apprenant et en transmettant ces valeurs à nos enfants. La ville de Saint-Martin-d'Hères⁹, par exemple, mène depuis 2018 une action combinant le traitement biologique contre les larves de moustique et la solution basée sur la nature : restaurer les interactions entre les espèces et favoriser les prédateurs insectivores en cœur de ville, suivant les conseils de la Ligue Protectrice des Oiseaux¹⁰. Comme résumé dans l'article du Monde « La poursuite des recherches sur les facteurs d'expansion du moustique-tigre en milieu urbain est essentielle »¹¹, la réponse à ce problème est complexe car il y a beaucoup d'inconnues. Nous proposons ce projet dans le cadre de l'appel à projet participatif aussi pour renforcer la communication entre les habitants et la mairie afin que les décisions prises soient bien comprises.

Notre projet n'est pas sans lien avec l'économie circulaire car nous rêvons d'un avenir où des haies champêtres et buissons de plantes indigènes et sauvages auront leur place dans nos parcs, jardins, balcons, toits, trottoirs et espaces verts. La demande en petits arbustes et plantes locales sera grande et notre initiative suscitera peut-être des vocations.

5

https://www.arb-idf.fr/fileadmin/DataStorageKit/ARB/Publications/arb-idf_-_plantons_local_en_idf_-_web-bd.pdf

6

<https://www.snbn.com/biodiversite-urbaine-une-mosaique-de-sites-permet-daccueillir-une-diversite-de-papillons-et-daraignees/>

7

<https://www.mnhn.fr/fr/quelle-place-pour-la-nature-en-ville>

8

<https://domaine-de-sceaux.hauts-de-seine.fr/le-domaine/patrimoine-bati/gestion-environnementale>

9

<https://www.capitale-biodiversite.fr/experiences/lutte-contre-le-moustique-tigre-favoriser-la-presence-doiseaux-insectivores-et-de>

10

<https://www.lpo.fr/decouvrir-la-nature/conseils-biodiversite/conseils-biodiversite/accueillir-la-faune-sauvage/lutter-contre-le-moustique-tigre>

11

https://www.lemonde.fr/smart-cities/article/2020/07/08/la-poursuite-des-recherches-sur-les-facteurs-d-expansion-du-moustique-tigre-en-milieu-urbain-est-essentielle_6045624_4811534.html

2 Budget

1	Enlèvement de 7 m ² de revêtement actuel	1,000€ (200€ – 2,000€)
2	Nouvelle terre et bac à plantes	1,000€ (0€ – 1,000€)
3	Panneau d'affichage	150€
4	Livre de jardinage	150€
	total	2,300€
	Financement de la mairie via le budget participatif	2,300€

3 Points de vigilance

- suivi du projet car les enfants grandissent et partent à l'école. Ibtiassame qui porte ce projet est maman d'un nouveau né qui viendra probablement à la crèche en septembre et qui a de bonne chance de profiter des aménagements de la cour. Le projet est imaginé en partenariat avec l'école maternelle et le centre de loisir où les autres parents auront leurs enfants.
- le choix des plantes doit tenir compte de la présence de petits enfants susceptibles de toucher et mettre en bouche, c'est pourquoi nous échangerons avec l'association Label-Vie.
- pour certains aujourd'hui, la présence de plantes sauvages fait « négligé » et les insectes font peur, surtout en présence de petits enfants. La communication sera au cœur du projet pour rassurer et renforcer les effets positifs. Cette communication justifie la demande de pose d'un panneau d'affichage dédié.

4 Photos illustratives



Figure 1- vue de la crèche depuis la cour



Figure 2- vue de la cour des grands où 3 petites surfaces pourraient être désartificialisées.



Figure 3 - espaces verts longeant la cour et le bâtiment de la crèche dans lequel la biodiversité végétale est très pauvre



Figure 4 - vue du potager du centre de loisir (accès par la porte-grille au fond de la cour)



Figure 5- vue de l'escalier sur le coté sud de la cour



Figure 6 - espace de plusieurs mètres carrés (sous l'escalier) susceptible d'être désartificialisé pour plantation en pleine terre

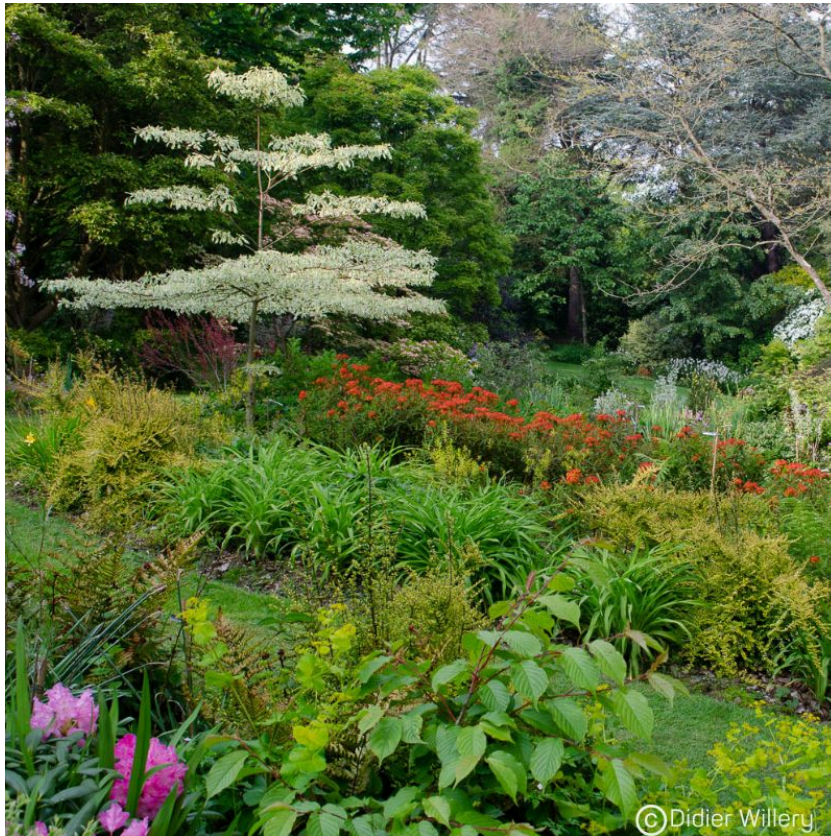


Figure 7 – petit coin de diversité végétale



Figure 8 – l'arbre à kiwi et la vigne sont des lianes qui s'enroulent aisément sur tout support



Figure 9 – support à plante grimpante pour ombrager la place Etienne Choiseul à Montigny le Bretonneux





Figure 10 – comme nos enfants à la crèche, dans une pépinière, les plantes naissent et grandissent avant d’être accueillies dans leur lieu de vie.